



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
Meubles Bernard Tanguay.....	p. 3
Procès-verbaux (résumé).....	p. 4 à 6
Avis public.....	p. 7
Stationnement de nuit.....	p. 7
Boîte aux lettres et déneigement.....	p. 8
Service d'accompagnement.....	p. 9
Place aux Dominiquois.....	p. 10
Le Boisé de la Crête.....	p. 11
Rencontre Comité Citoyens.....	p. 12 et 13
Rouge Coiffure.....	p. 14
Horaire de la patinoire.....	p. 15
La Fabrique.....	p. 16
FADOQ.....	p. 17
DémarMots.....	p. 18
SARCA Mobile.....	p. 19
Régie intermunicipale.....	p. 20 et 21
Nos professionnels.....	p. 22 et 23
Concours de dessin.....	p. 24

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca



Compte de taxes en ligne :

Vous pourrez dorénavant accéder à votre compte de taxes directement sur cette plateforme. Pour obtenir ce service, vous devez dès la réception de votre compte de taxes 2020 enregistrer votre résidence sur votre compte citoyen VOILÀ.

Procédures en 5 étapes :

- Ouvrir votre portail citoyen VOILÀ
- Vous devez d'abord cliquer sur «Ajouter une propriété» et taper votre adresse civique
- Cliquer sur «Ajouter un compte de taxes»
- À l'aide de votre compte de taxes format papier, compléter les trois informations demandées: - Matricule - Numéro de compte - Montant total du premier versement
- Pour terminer, après avoir ajouté le compte de taxes, vous aurez la possibilité de vous abonner afin de recevoir le prochain compte de taxes en ligne. Cliquez sur «recevoir uniquement mon compte de taxe en ligne»





Maire



Robert HOULE
- Régie des déchets
- Substitut OMH

District no 1



Hugo MC DERMOTT
- Comité des citoyens
(Carrières Saint-Dominique)
- Comité de la Crête

District no 2



Stéphanie LAMBERT
- Bibliothèque

District no 3



Marie-Josée BEAUREGARD
- OMH
(Office municipal d'habitation)

District no 4



Jean-François MORIN
- CCL
(Comité consultatif des loisirs)
- Substitut Régie des déchets

District no 5



Lise BACHAND
- CCU
(Comité consultatif d'urbanisme)

District no 6



Vincent PERRON
- Service incendie
- Substitut CCU

Administration

450 774-9939

Secrétaire-réceptionniste

Louise Goulet poste 221

Service d'inspection

Eddy Perez poste 222
(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christine Massé poste 223

Technicienne comptable

Mélissa Lussier poste 224

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin poste 225

Coordonnatrice des loisirs

Fanny St-Jean poste 226

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Micheline Bousquet, responsable

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

FADOQ 450 250-2531

Fernand Beauregard, président

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, 11 h.**

Coordonnées

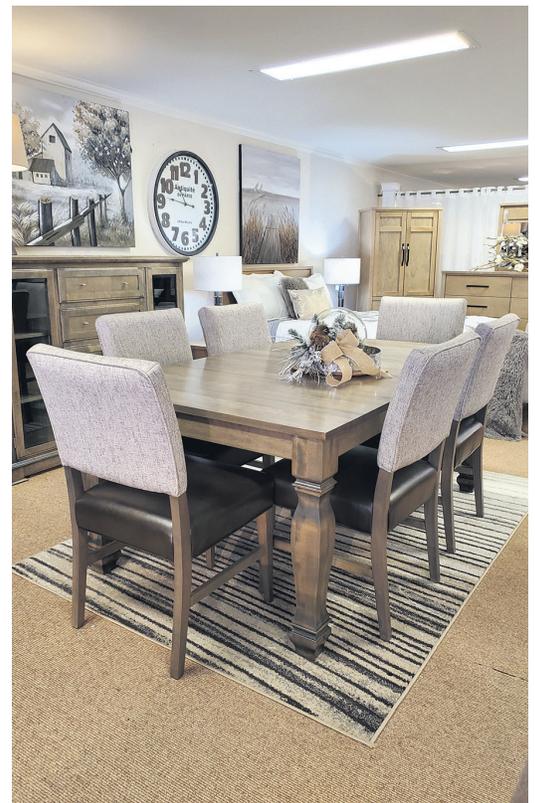
Bureau municipal : 467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 • Télécopieur : 450 774-1595 • www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



MOBILIERS QUÉBÉCOIS
ENTREPRISE FAMILIALE



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com
1-800-773-2327



Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 10 décembre 2019, à 19 h.

Résumé du Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 10 décembre 2019, à 19 h.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de convocation

2. Ouverture de la séance

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Présentation du budget pour l'exercice financier 2020

5. Période de questions relatives au budget 2020

6. Adoption du budget de l'exercice financier 2020

7. Levée de la session

> Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020, conformément à l'article 954 du Code municipal. Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 15

RECETTE	
Taxes sur la valeur foncière	2 329 600 \$
Taxes sur une autre base	796 515 \$
Transferts de fonctionnement	373 456 \$
Services rendus org. mun.	122 530 \$
Imposition de droits	135 000 \$
Red. Carrières et sablières	392 900 \$
Autres revenus	85 000 \$
TOTAUX DES REVENUS	4 235 001 \$

DÉPENSES	
Administration	456 578 \$
Sécurité publique	800 925 \$
Transport	1 286 006 \$
H.M. Trait. eau et aqueduc	606 535 \$
H.M. Eaux usées et égout	407 579 \$
H.M. Matières résiduelles	266 485 \$
Cour d'eau	10 000 \$
Santé et bien-être	3 000 \$
Urbanisme	120 040 \$
Loisirs	558 237 \$
Bibliothèque	271 040 \$
Frais financement	122 647 \$
Affectations	-674 071 \$
TOTAUX DES DÉPENSES	4 235 001 \$



Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 15

ORDRE DU JOUR

1. Avis de convocation

2. Ouverture de la séance

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2020-2021 et 2022

5. Période de questions relatives au programme triennal d'immobilisations

6. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021 et 2022

7. Levée de la session

Résumé du Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 15

> Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 conformément à l'article 953.1 du Code municipal.

Résumé du Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 30

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Avis de convocation

2. Ouverture de la séance

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Période de questions

5. Service des incendies - Achat pince de désincarcération

6. Rémunération des employés 2020

7. Adoption du règlement 2019-357 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour 2020

8. Levée de la session

> Achat de pince de désincarcération tel que la soumission de Boivin & Gauvin.

> Le conseil approuve la recommandation relative à l'indexation de 2% des salaires 2020 des employés et des élus, le tout tel que déjà prévu au budget 2020 dûment approuvé.

> Adoption du règlement 2019-357 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour 2020.

Résumé :

Article 1 Taxe foncière générale au taux de 0,585 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Article 2 Eau potable : 4,55 \$ / 1000 gallons (1 \$ / mètre cube) pour une

consommation annuelle de 50 000 gallons (227 mètres cubes); 6,00 \$ / 1000 gallons (1,30 \$ / mètre cube) pour 50 001 gallons et plus (227,1 mètres cube et plus);

Article 3 Entretien réseau aqueduc : compensation annuelle de 100 \$

Article 4 Entretien du service des eaux usées : compensation annuelle de 200 \$

Article 5 Vidange de fosses septiques : 100 \$ pour chaque unité inscrite au rôle d'évaluation et de 50 \$ pour chaque unité de type «chalet». Des frais supplémentaires de 75 \$ seront exigés pour tous déplacements inutiles.

Article 6 Cueillette de transport et élimination des ordures ménagères :

Immeuble résidentiel :

- 5 unités de logements et moins : 96 \$ / unité d'occupation
- 6 unités de logements et plus : 144 \$ / logement
- Chalet (desservi 6 mois ou moins par année) : 48 \$ / chalet

Établissement industriel, commercial ou institutionnel :

- Selon le nombre de locaux inscrits au service d'ordures : 96 \$

Article 7 Collecte sélective : 43 \$ / unité d'occupation

Article 8 Matières organiques : 50 \$ / unité d'occupation

Article 9 Travaux permanents :

- Règlement no 07-186 (7 terrains sur la rue Dion) une taxe spéciale de 55.9485 \$ du mètre linéaire.
- Règlement no 10-229 (prolongement du réseau aqueduc & égout au Rang 7) une compensation de 19.4771 \$ du mètre linéaire.
- Règlement no 10-237 (pavage rues phase 111 et IV) une compensation de 0.5159 \$ du mètre carré.
- Règlement no 2018-332 (asphalte secteur Sud-Ouest) une compensation de 0.8350 \$ du mètre carré.
- Les taxes pour compensation des travaux permanents s'appliquent également aux valeurs agricoles et non agricoles des exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.).

Article 10 Réserve financière pour le financement de la vidange des étangs de l'usine d'épuration des eaux : 0.0182 \$ / 100 \$ d'évaluation

Article 11 Date des versements et exigibilité : Les comptes de taxes annuelles, complémentaires et supplémentaires sont payables en 3 versements, si le total du compte excède 300 \$.

Article 12 Frais d'administration : 25 \$ (chèque remis à la Municipalité dont le paiement est refusé par l'institution bancaire, et ce, peu importe le motif, tel que prévu à l'article 962.1 du Code municipal) et lorsqu'il y a des corrections qui doivent être faites au dossier de taxation à la demande du citoyen. (Ex. : paiement en trop, mauvais fournisseur ou autre).

• Ce règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 14 janvier 2020, à 20 h.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance



2. Adoption de l'ordre du jour

3. Parole au public et période de questions

4. Conseil :

4.1 Adoption des procès-verbaux - Séance ordinaire du 3 décembre 2019 et séances extraordinaires du 10 décembre 2019

4.2 Adoption des comptes à payer

4.3 Soumissions pour atteintes à l'environnement - Propositions de l'assureur

4.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

4.5 Travaux d'infrastructures municipales sur le 7e Rang - Réception provisoire et certificat de paiement numéro 1

4.6 Services techniques - Achat et utilisation du GPS

4.7 Budget supplémentaire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières organiques, pour l'exercice financier 2020

4.8 Achat d'un camion incendie - Mandat à un consultant

4.9 Priorité StraTJ - Offre de services pour accompagnement en sécurité civile

4.10 Service des loisirs - Fête familiale 2020

4.11 Boisé de la Crête - Demande de subvention annuelle

5. Législation :

5.1 Avis de motion et présentation du premier projet de règlement 2020-358 amendant le règlement 2017-324 intitulé, Règlement de zonage, afin d'autoriser et d'encadrer un projet intégré public dans la zone P-3

5.2 Adoption du premier projet de règlement 2020-358 amendant le règlement 2017-324 intitulé Règlement de zonage, afin d'autoriser et d'encadrer un projet intégré public dans la zone P-3

6. Service de l'urbanisme :

6.1 Rapport du service

7. Service technique :

7.1 Rapport du service des eaux usées

8. Service de l'aqueduc :

8.1 Rapport d'exploitation - Station de traitement de l'eau potable

9. Correspondance :

9.1 Sommaire de la correspondance

10. Divers :

10.1 Rapport sur l'application du règlement de gestion contractuelle

11. Levée de la session

Résumé du Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 14 janvier 2020, à 20 h.

CONSEIL

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre et des séances extraordinaires du 10 décembre 2019.

> Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 66 827,18 \$, les comptes payés au montant de 260 491,69 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 14 janvier 2020 au montant de 44 202,71 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.

> Le conseil n'autorise pas la proposition de l'assureur d'une couverture supplémentaire pour atteintes environnementales au coût de 5 500 \$ pour 1 000 000 \$ de protection.

> La municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

> Autorisation de la réception provisoire et du paiement no 1 au montant de 76 189,34 \$ pour les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable de la rue Boucher (dossier SDOM-00255402), afin de desservir une partie du 7e rang.

> Achat d'un GPS et proposition à la Ville de Saint-Pie de partager les coûts d'achat et l'équipement.

> Le conseil n'approuve pas le budget supplémentaire révisé relatif au traitement des matières organiques déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020.

> Mandat accordé à *Les Services Ghyslain Robert* au montant de 4 300 \$ plus taxes, pour la réalisation du devis technique et l'analyse des soumissions pour l'achat d'un camion incendie.

> Mandat accordé à *Priorité StraTJ* pour accompagnement en sécurité civile.

> Autorisation accordée à la coordonnatrice des loisirs pour procéder à l'organisation de la fête familiale 2020 qui se tiendra le 20 juin.

> Demande de subvention de 7 500 \$ accordée au Comité du Boisé de la Crête

> Le conseil nomme messieurs Eddy Perez, Samuel Grenier, Alexandre Thibault, Julien Dulude et madame Anne-Marie Pariseault pour agir à titre d'inspecteur substitut.

LÉGISLATION

> Adoption du premier projet de règlement 2020-358 amendant le règlement 2017-324 intitulé *Règlement de zonage*, afin d'autoriser et d'encadrer un projet intégré public dans la zone P-3

DIVERS

> Rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle. L'application du règlement n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

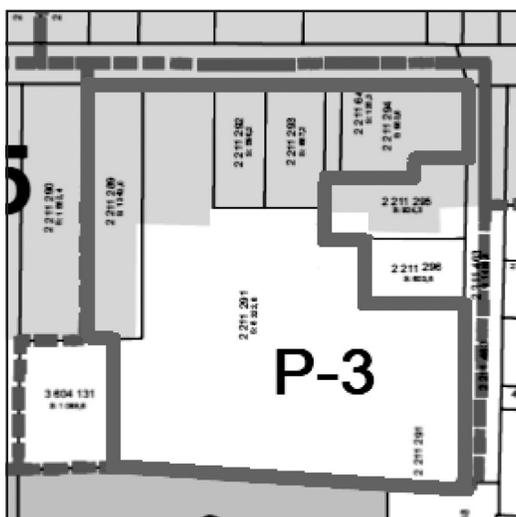
Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT 2020-358 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'AUTORISER ET D'ENCADRER UN PROJET INTÉGRÉ PUBLIC DANS LA ZONE P-3



Le projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 janvier 2020 et contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **mardi 4 février 2020 à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 467, rue Deslandes, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 467, rue Deslandes à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Dominique, ce 15 janvier 2020.

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière



STATIONNEMENT DE NUIT DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS
Interdiction de stationner tout véhicule sur la voie publique entre **minuit et 7 h**

(Règlement 2018-334)

Ce règlement est applicable, entre autres, par la Sûreté du Québec.

➤ BOÎTE AUX LETTRES ET DÉNEIGEMENT



La municipalité tient à vous rappeler que les boîtes aux lettres doivent être disposées de manière à ce qu'elles ne nuisent pas aux travaux de déneigement et qu'elles doivent également être conformes aux exigences de Postes Canada.

Nous vous rappelons que lors du déneigement, la municipalité effectuera le travail au meilleur de ces compétences, mais cette dernière n'est en aucun cas responsable des bris causés à ces boîtes aux lettres.

Nous demandons donc votre collaboration afin d'implanter celles-ci de manière à ce que ce soit le plus efficace pour tous.

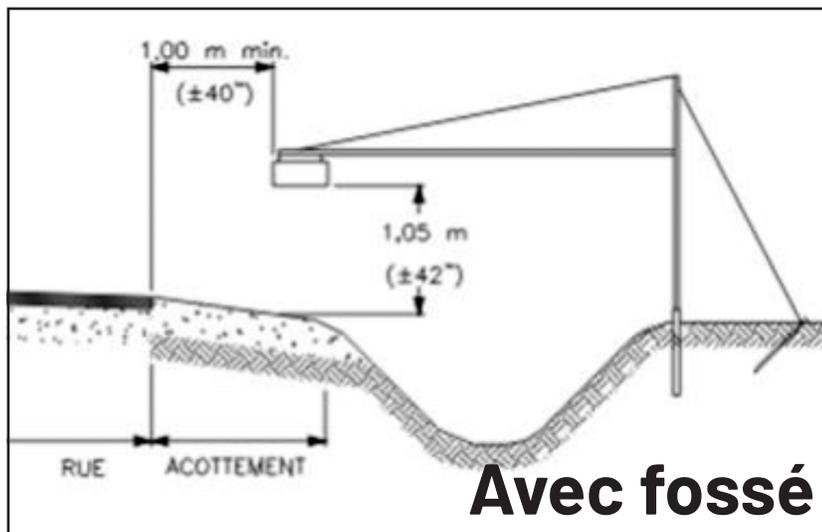
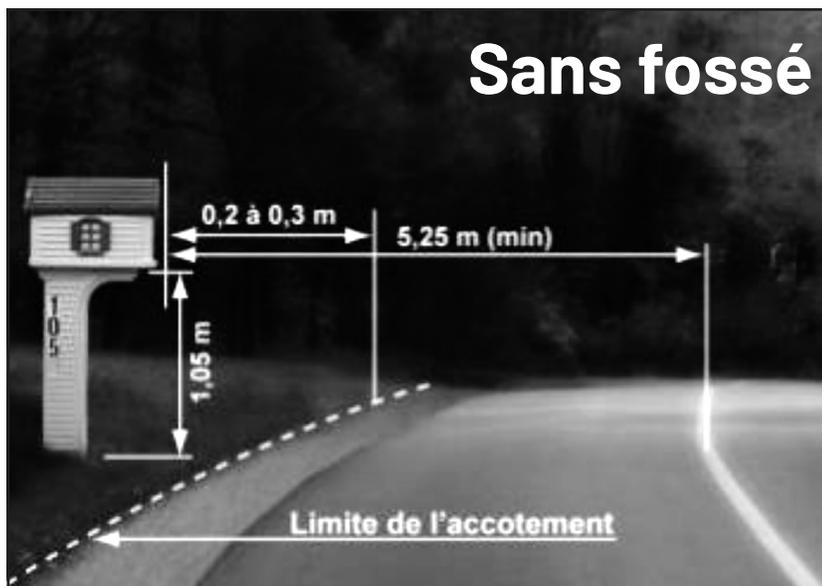
Vous trouverez ici-bas un croquis décrivant les spécifications appropriées ainsi que d'autres informations à cet endroit :

https://www.canadapost.ca/cpo/mc/assets/pdf/personal/rmb_guidelines_f.pdf



Lignes directrices pour les boîtes aux lettres rurales

L'emplacement et l'entretien appropriés des boîtes aux lettres rurales assurent une livraison sécuritaire du courrier par Postes Canada. Veuillez communiquer avec votre bureau de poste local pour vous assurer que les spécifications concernant les boîtes aux lettres et les critères en matière de sécurité routière sont respectés avant d'installer une boîte aux lettres rurale. Votre agent des postes local peut répondre à vos questions à ce sujet.





Service d'accompagnement camp de jour 2020

Si un diagnostic de **TED** ou **TSA** a été posé, si votre enfant possède une incapacité physique ou intellectuelle, le programme d'accompagnement offert par la municipalité de Saint-Dominique lui est destiné. Selon ses capacités, votre enfant pourra être jumelé à un animateur à l'intégration ayant pour mandat d'encourager sa participation aux activités.

Les parents qui inscrivent un enfant ayant des besoins particuliers doivent **obligatoirement** faire la demande d'accompagnement qui favorisera la participation de leur enfant durant les activités régulières du camp de jour

L'accompagnateur aura pour rôle :

- de favoriser l'intégration en adaptant les activités et le déroulement de la journée selon les capacités et les besoins de l'enfant;
- d'être une figure d'autorité pour l'enfant;
- d'assurer la sécurité et l'intégrité de l'enfant tout au long de son séjour au camp de jour.

POUR FAIRE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT :

loisirs@stdominique.ca
ou 450 774-9939, poste 226.

Avant le 21 février 2020

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR

Pour les enfants
ayant des besoins particuliers
« Région de Saint-Hyacinthe »



Du personnel embauché
par votre municipalité, ayant
pour mandat de faciliter l'intégration
de votre enfant et sa participation
aux activités estivales.



Nouvelle rubrique dans votre journal local en 2020

Place aux Domi*ni*quois

La municipalité de Saint-Dominique sollicite la participation de ses résidents pour mettre en place une nouvelle rubrique dans son journal local Le Dominiquois. Cette rubrique mentionnera les bons coups des entreprises locales, des organismes et des citoyens.

Vous êtes témoin d'un événement qui pourrait être partagé auprès des autres citoyens de Saint-Dominique :

- La participation d'un athlète dominiquois à des tournois;
- Un artiste local qui se démarque;
- Un jeune engagé dans son école ou dans sa communauté;
- Une entreprise lauréate d'un prix;
- Une activité bénéfice impliquant des résidents de Saint-Dominique;
- Les bons coups d'un organisme impliqué sur notre territoire;
- Et bien plus...

Vous êtes nos yeux sur ce qui se passe sur notre territoire. Nous demandons votre collaboration pour la réussite de cette nouvelle rubrique. La fréquence de parutions dépendra du nombre de sujets trouvés.

**Faites-nous parvenir vos articles et vos sujets à l'adresse suivante :
loisirs@st-dominique.ca ou par téléphone : 450 774-9939, poste 226**

La date de tombée du journal est fixée au 1^{er} de chaque mois, 11 h.



LES CARRIÈRES DE
ST DOMINIQUE LTÉE

COMITÉ DE LA CRÊTE DE ST-DOMINIQUE

Mardi, le 10 décembre 2019 à 20 h au 700, rue Principale, St-Dominique

PERSONNES PRÉSENTES :

Éric Bilodeau	Président
Jean Dubreuil	Vice-président (Carrières St-Dominique)
Hugo Mc Dermott	Directeur (Municipalité de St-Dominique)
Jean-Guy Ledoux	Directeur
Robert Ledoux	Directeur
Isabelle Chicoine	Directrice
Camille Lapointe	Directeur
François Daudelin	Directeur
Fanny St-Jean	Directrice
Carmen Filion	Directrice

PERSONNES ABSENTES :

Nancy Croteau	Citoyenne
Amélie Tremblay	Projet CCCPEM
David Jodoin	Directeur
Martine Brochu	Directrice

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Ouverture de la séance à 20h10. Monsieur Jean Dubreuil souhaite la bienvenue aux membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chicoine,

SECONDE PAR : Madame Fanny St-Jean

Que l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que présenté.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

La lecture du procès-verbal est faite aux membres du comité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hugo Mc Dermott

SECONDE PAR : Madame Carmen Filion

QUE le procès-verbal de la dernière séance tenue le 5 septembre 2019 soit adopté tel que soumis.

4. ÉTATS FINANCIERS

Monsieur Dubreuil présente la liste des dépenses et des revenus encourus depuis la dernière rencontre et dépose un bilan.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Camille Lapointe

SECONDE PAR : Monsieur Robert Ledoux

D'APPROUVER la liste des revenus et dépenses telle que soumise.

5. POSTE DE TRÉSORIER

Monsieur Jean Dubreuil informe le comité que Monsieur Gilbert Ruest des Carrières Saint-Dominique désire se retirer du poste de trésorier. Il propose de nommer un autre membre du comité pour effectuer cette tâche. Monsieur Dubreuil demande si des membres du comité seraient intéressés à postuler à ce poste et propose la nomination de Monsieur François Daudelin.

Aucune autre proposition n'a été soumise.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Bilodeau

SECONDE PAR : Monsieur Jean-Guy Ledoux

DE NOMMER François Daudelin à titre de Trésorier pour le Boisé de la Crête.

Monsieur François Daudelin accepte.

6. DÉMARCHÉ POUR LA CHARTRE ET UTILISATION DU BOISÉ

Après quelques séances de travail à ce sujet et les dernières démarches réalisées, il est proposé de reporter ce point.

7. BRANCHEMENT DU TRACTEUR POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Monsieur Lapointe fait mention qu'il est difficile de démarrer le tracteur par période de grand froid. Des pistes de solution sont analysées et il appert que l'achat d'une petite génératrice serait une solution optimale.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chicoine

ET SECONDE PAR : Monsieur Éric Bilodeau

D'AUTORISER UN montant budgétaire de de 1 000\$ pour l'achat d'une génératrice permettant d'offrir les capacités requises pour les tâches définies lors de la présente rencontre.

Il est également proposé d'effectuer une vérification annuelle sur le tracteur John Deere auprès d'un fournisseur compétent.

8. ACTIVITÉS/ÉVÉNEMENTS HIVERNAUX AU BOISÉ

Mesdames Filion et Chicoine font part au comité des activités qui pourraient être offertes au Boisé en janvier ainsi que les besoins pour les réaliser.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean Dubreuil

ET SECONDE PAR : Monsieur Éric Bilodeau

D'AUTORISER un montant de 200\$ pour l'achat de fournitures nécessaires à la réalisation de l'activité hivernale qui aura lieu le 19 ou le 26 janvier 2020 de 13 h à 16 h au Boisé.

9. ENTRETIEN DES PISTES CET HIVER

Monsieur Jean-Guy Ledoux et Monsieur Éric Bilodeau se portent volontaires pour effectuer l'entretien des pistes de ski cet hiver.

10. CRÉATION D'UNE LISTE DE PROJETS EN ATTENTE

Madame Fanny St-Jean fait mention que la municipalité reçoit parfois des offres de subventions sans préavis et qu'une liste de projets pouvant être réalisés au Boisé permettrait de réagir rapidement à ces offres. Madame Isabelle Chicoine et les autres membres du comité confectionneront une liste de tels projets.

11. CORVÉES RÉALISÉES

Une liste des corvées réalisées est déposée lors de la séance

12. CORVÉES À VENIR

Une liste des corvées à venir est déposée lors de la séance

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est soulevée

14. LES BONS COUPS DES BÉNÉVOLES DU COMITÉ

Monsieur Jean Dubreuil fait le tour des activités effectuées au Boisé depuis la dernière rencontre et remercie les bénévoles de leur implication.

15. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 10 mars 2020 à 19h, au sous-sol de l'Hôtel de Ville de St-Dominique.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chicoine

De fermer la réunion du Comité de la Crête de Saint-Dominique. Il est 22h15.



RENCONTRE COMITÉ CITOYENS

Tenue au 700 rue Principale, St-Dominique
Le 16 décembre 2019 à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ; mot de bienvenue du directeur.

M. Dubreuil remercie les membres du comité de leur présence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du comité citoyen.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Guay et secondée par M. Blais.

3. Lecture des minutes de notre dernière rencontre du 23 septembre.

Un résumé de la dernière rencontre est fait par M. Dubreuil.

Ce point est proposé par M. McDermott et secondé par Mme Croteau.

4. Opérations de la carrière – Compte-rendu décembre 2019.

• Les opérations de la carrière (secteur production) cesseront leurs activités de concassage le 17 décembre. Cependant, la balance pour les ventes aux clients restera en fonction jusqu'au 20 décembre et reprendra les activités le 6 janvier 2020.

• La réserve de pierre 5-14 mm qui sert de mur coupe-son entre les carrières et les citoyens est très appréciée par les citoyens. Lorsque la réserve de ce calibre de pierre a été épuisée, les sons provenant des activités de la carrière étaient très audibles. Dès que la réserve de pierre a été reconstituée, le bruit était moins perceptible. Il serait très important de laisser la réserve de pierre en place en tout temps afin d'offrir un mur de protection coupe-son aux citoyens.

• Une usine de concassage portative a été présente durant l'automne pour subvenir à la demande de pierre de construction, et nous avons dû faire appel à une compagnie externe, Concassage Barrette.

Ce point est proposé par M. McDermott et secondé par M. Blais.

5. L'environnement dans le secteur de la carrière.

• Monsieur Blais a fait la remarque qu'à plusieurs reprises surtout le soir, il y a de la poussière en provenance de la carrière. Lors du passage près des carrières, on a l'impression d'entrer dans un épais brouillard tellement il y a de la poussière. De plus, les véhicules à la maison ainsi que les articles extérieurs sont tous couverts de poussière. Cet automne, nous avons remarqué un relâchement général pour éviter la propagation de la poussière.

• Les heures d'ouverture officielles de la carrière ne sont pas respectées. Les heures habituelles de la balance sont de 6h00 à 19h00 pendant la saison estivale et de 6h00 à 17h00 hors saison. Un membre du comité nous avise qu'il a des camions qui entrent avant et après les heures d'ouverture soit vers 21h00 le soir et tôt le matin vers 3h30. Les barrières de la balance sont fermées mais non cadenassées, donc les camionneurs se stationnent le long de la rue Principale et quelqu'un ouvre la barrière pour permettre aux camions d'entrer en dehors des heures habituelles.

• Quelle serait la réglementation pour faire respecter les heures d'ouverture de la carrière ? Bientôt en plus des 3 quarts de travail, il va avoir des chargements 24h/24h ? Tout ça dérange beaucoup les voisins. Quand aurait-il un début et une fin à l'entrée des camions ?

• Il a beaucoup trop d'activités en dehors des heures d'ouverture des carrières. La carrière est située dans un quartier résidentiel, il ne faudrait pas l'oublier. Les citoyens ont eu beaucoup de patience jusqu'ici, mais là, il a de l'exagération. Une plainte sera déposée à la Municipalité de St-Dominique par M. Blais pour la réglementation afin de faire respecter les heures d'ouverture ou pour le bruit, qui est toujours constant.

• Monsieur Blais remplira une plainte à la Municipalité de St-Dominique. S'il faut plus d'une signature, Mme Croteau signera également afin d'appuyer la demande de Monsieur Blais.

Ce point est proposé par Monsieur Blais et secondé par Madame Croteau.

6. Retour sur la discussion de l'entrée des camions à la carrière.

• Monsieur Dubreuil avait déjà fait des démarches pour changer l'entrée à la balance en 2006 mais une pétition des résidents avait arrêté le projet. Voici des options qui ont été suggérées :

- Sortie Kerouac près du garage
- Sortie Willy Daudelin face à la réserve de terre
- Sortie terrain McDermott

• Les camions circuleraient toujours par la même entrée où est située la balance actuellement mais emprunteraient une autre sortie. Il y aurait beaucoup d'avantages à choisir une option parmi les suggestions mentionnées précédemment : plus de contrôle sur la propreté des routes, plus de facilité à nettoyer les chemins dans la carrière et moins de circulation en passant par des entrées et sorties différentes.

Ce point est proposé par Mme Croteau et secondé par M. Guay.

7. Journée Portes Ouvertes aux Carrières St-Dominique : implication des membres du comité citoyen aux activités de la journée.

L'implication des membres du comité citoyen est importante et très appréciée.

• M. Dubreuil fait un résumé de la journée et des montants reçus. Nous aimerions remercier les membres des comités Citoyen et du Boisé de La Crête ainsi que les employés de la carrière. Leur implication a permis la réussite de cette journée.

• Nous remercions les autres participants : CPE Doux Réveil de St-Dominique pour les dessins d'enfants. Un chèque de 1 000.00 \$ leur a été remis.

• La Coop de l'école la Rocade pour la cuisson des pains et saucisses hot-dog. Ils ont reçu un chèque de 1 000.00 \$.

• Nous avons également reçu l'aide de la directrice générale et de son personnel de l'organisme MALI pour superviser les enfants dans les jeux gonflables en cette journée de pluie.

PERSONNES PRÉSENTES :

M. Jean Dubreuil	Directeur Carrières St-Dominique
M. Hugo McDermott	Conseiller municipal
Mme Nancy Croteau	Citoyenne
M. Patrick Guay	Citoyen
M. Normand Blais	Citoyen

PERSONNES ABSENTES :

M. Marcel Beauregard	Citoyen
M. Camille Lapointe	Citoyen
M. Jacques Tremblay	Citoyen



· Nous avons amassé des pourboires à l'activité des Portes Ouvertes et l'entreprise a également contribué afin d'atteindre un montant de 5 100.00 \$ qui fut remis à des œuvres de charité :

Le comité d'entraide de St-Dominique, M. Patrick Bineau :500.00\$
 Maison L'Alcôve : Directrice générale, Mme Manon Desrosiers :500.00\$
 Centre Louise Bibeau : Directrice générale, Mme Carole Dubuc :500.00\$
 Fabrique de St-Dominique : Mme Claudette Lavallée :500.00\$
 Le Camp Richelieu : M. René Leroux :500.00\$
 MALI (Mouvement Action Loisirs Inc) Mme Isabelle Archambault : 600.00\$

Merci à la Direction des Carrières St-Dominique pour leur implication en contribuant à la recette de la journée pour les comités à but non lucratif.

Mme Croteau a reçu plusieurs commentaires positifs relativement à la journée Portes Ouvertes. Les visiteurs ont beaucoup apprécié leurs visites, les promenades en camions et autobus, la fourniture d'hot-dogs, breuvages, pommes et chips ainsi que l'histoire de la carrière.

Donc, Bravo aux employés et bénévoles! Votre travail a été grandement apprécié et malgré la pluie, vous avez fait de cette journée, une journée remplie de soleil dans les yeux des petits et des grands.

Ce point est proposé par Mme Croteau et secondé par Monsieur Guay.

8. 20h20 : Autre point à l'ordre du jour : Portion de la route 137 à la sortie de la balance qui est très mauvais état.

M. Dubreuil a demandé l'aide du directeur des travaux publics à la municipalité de St-Dominique pour rédiger une lettre de recommandation à un responsable au Ministère des Transports (Route 137 est une route numérotée) afin d'apporter des correctifs à l'entrée de la balance aux carrières qui est en piètre état et dangereux pour la circulation. Il y a aussi une section face la rue Daudelin qui a un affaissement de la chaussée et qui dérange la population. Nous espérons une réponse et une correction de la chaussée par le Ministère car il leur appartient de corriger cette situation jugée dangereuse.

9. 20h45 : Levée de l'assemblée.

Ce point est proposé par M. Blais et secondé par Mme Croteau.



FABRIQUE DE ST-DOMINIQUE



CPE DOUX RÉVEIL



COOP DE L'ÉCOLE LA ROCADE DE ST-DOMINIQUE



COMITÉ D'ENTRAIDE DE ST-DOMINIQUE



LE SALON

DE COIFFURE & ESTHÉTIQUE

LE PLUS BRANCHÉ

EN VILLE !

- COIFFURE TENDANCES
- TATOUAGE
- EXTENSIONS DE CILS
- POSE D'ONGLES
- SOINS DES PIEDS
- ÉPILATION À LA CIRE



Rouge Coiffure

1625 rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe

450 250-0255

Suivez-nous sur 



(**Selon la température et l'état de la glace**)



La patinoire sera ouverte tous les jours de
7 h à 23 h sans surveillant.



L'horaire de la patinoire sera mise à jour sur notre page
Facebook : @municipalitesaintdominique



CONDITIONS D'UTILISATION ET RÈGLEMENTS DES SURFACES GLACÉES

- ❄ Suivre les règlements;
- ❄ Utiliser la patinoire pour jouer au Hockey et le rond de glace (terrain pétanque) pour le patinage libre;
- ❄ Maintenir les lieux propres en déposant tout déchet dans les poubelles;
- ❄ Respecter l'horaire de la patinoire en tout temps;
- ❄ Adopter un comportement approprié dans le Pavillon, sur la glace et autour de la patinoire en évitant les tiraillements, bousculades, bagarres et un langage grossier;
- ❄ Interdiction de porter quelqu'un dans vos bras ou sur votre dos pendant que vous patinez;
- ❄ Interdiction d'occuper les autres locaux du Pavillon sans permission;
- ❄ Interdiction de consommer de l'alcool, de la drogue ou des cigarettes (incluant les cigarettes électroniques).



Prendre note que la porte du Pavillon se verrouille automatiquement à 23 h.



Les glaces et le Pavillon sont surveillés par des caméras. La municipalité se réserve le droit d'interdire l'accès à toute personne ne respectant pas les conditions ci-haut mentionnées.



Au fil des jours...



Merci aux représentants des Carrières de St-Dominique, M. Jean Dubreuil et M. Claude Dupuis, qui ont remis à la Fabrique un chèque de 500 \$, une partie du montant recueilli lors des portes ouvertes des Carrières cet été.

On les voit en compagnie de Mme Claudette Lavallée, présidente de la Fabrique et de Mme Nicole Daudelin, marguillière.

VENTE DE PARTAGE **AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE SAINT-DOMINIQUE** **DE RETOUR EN 2020**

À Saint-Dominique, vente de sacs verts à 6 \$
samedi le 8 février 2020 de 9 h à 14 h dans le presbytère
(entrée à l'arrière).

Il y aura des patins, skis, bottes de ski, vêtements d'hiver, linge hommes, femmes, enfants, et beaucoup d'autres objets. Apportez vos sacs.

Venez faire un tour...

Infos : au presbytère de St-Dominique, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et chez Gilles Claing au 450 773-6419.

TIRAGE LE 21 DÉCEMBRE 2019

de 2 billets de hockey pour une joute des Canadiens de Montréal contre les Panthers le 1^{er} février 2020 au Centre Bell
Offerts par les Carrières de Saint-Dominique.

Le gagnant est M. Christian St-Onge. Félicitations!

BILLETS POUR LES ŒUVRES CHARITABLES **DES CHEVALIERS DE COLOMB.**

Plusieurs paroissiens ont des billets à vendre dont la moitié des profits reviennent à la Fabrique. Acheter un billet, c'est encourager la paroisse et courir la chance de gagner un des grands prix!

Le tirage aura lieu en mars 2020.

FÉVRIER, MOIS DE LA CAPITATION

Chaque année en février les paroisses de notre diocèse sollicitent leurs paroissiens et paroissiennes pour la capitation annuelle (dîme). Vous connaissez les travaux à faire pour l'entretien de notre église, ils sont nombreux...

Le coût de la dîme est de 65 \$ par personne, ce qui représente 1,25 \$ par semaine pour une année, Il s'agit d'un geste de solidarité qui manifeste l'implication de tous et toutes pour la vie de notre paroisse.

Merci pour votre collaboration et votre amour de votre Église.

Que le chemin de l'année 2020 soit parsemé d'éclats de joie, de pétales de plaisir, qu'il soit éclairé par l'étincelle de l'amour et la lueur de l'amitié.

Bonne et Heureuse Année!.



**FADOQ
Saint-Dominique**

fadoq

Région
Richelieu-Yamaska

Bonjour à tous,

Voici nos activités à venir pour les mois de janvier et février.

Bingo le lundi 10 février au sous-sol de l'église à 19 h (toujours le 2^e lundi du mois).
Bienvenue à tous.

Pour les soupers c'est le 4^e mardi, soit le 28 janvier et le 25 février à 18 h au sous-sol
de l'église.

Toujours donner votre nom au moins 5 jours à l'avance svp. Ce serait très apprécié.

Information : Jacqueline 450 250 2531
 Nicole Daudelin 450 773 3557
 Thérèse Dion 450 773 1164

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter une très Bonne Année 2020 à tous nos
membres et à la population.

Prompt rétablissement à toutes les personnes hospitalisées ou retenues à la maison.

Nos sympathies à toutes les personnes touchées par un deuil.

La direction par

Jacqueline Beauregard, secrétaire



Activités DémarMots 2020

Saint-Dominique,
les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30

23 janvier	Sports d'hiver - Joie d'hiver	9 avril	Le printemps qui se réveille
30 janvier	La neige	16 avril	Pâques
6 février	L'espace	23 avril	Le jour de la terre
13 février	L'amour (Saint-Valentin)	30 avril	Jardinage
20 février	Les super-héros	7 mai	Fêtes des mères
27 février	Les animaux de la ferme	14 mai	Les insectes
12 mars	L'alimentation	21 mai	Les fonds marins
19 mars	Les contes de fées	28 mai	Les pirates
26 mars	Cabane à sucre	4 juin	Les voyages
2 avril	La magie	11 juin	C'est l'été !



Pour plus d'informations
L'Équipe du Projet DémarMots
450 771-4010 poste 2228

Viens nous rejoindre
au 548 rue Saint-Dominique,
à Saint-Dominique



Bonjour,

Je me promène dans toutes les municipalités de la MRC des Maskoutains depuis maintenant 1 an afin d'aller à la rencontre des citoyens et faire la promotion du projet **SARCA Mobile**. N'étant pas originaire de la région, je me sentais un peu imposteur dans cette aventure, mais j'ai découvert des communautés accueillantes, à l'écoute et généreuses de leur temps.

J'ai rencontré des employés et des élus municipaux, des citoyens lors de différents événements et des personnes impliquées dans leur municipalité. Cependant, les individus qui m'ont davantage marquée sont ceux qui ont utilisés mes services. Ce sont des moments privilégiés, car mon but premier, est d'accompagner les gens dans leur projet personnel, professionnel et scolaire. J'adore pouvoir donner un coup de pouce, des conseils et des renseignements qui peuvent changer positivement le parcours de mes clientes et clients.

J'ai le souvenir d'une cliente à qui il ne manquait que quelques unités en français afin d'obtenir son diplôme d'études secondaires (DES). Elle est maintenant en processus de l'obtenir grâce aux études à distance.

À un autre moment, j'ai rencontré un citoyen qui souhaitait faire les mathématiques de la 4^e année du secondaire afin de poursuivre vers des études professionnelles. Lors de l'analyse de son dossier scolaire, j'ai constaté qu'il avait déjà complété ce niveau il y a plus de 20 ans! J'étais enthousiaste à lui annoncer cette nouvelle.

Dans mes premières rencontres, j'ai eu la chance de rencontrer une charmante jeune femme qui souhaitait avoir de l'information sur la profession de courtière en assurances. Elle savait que c'était un métier en demande avec de bonnes perspectives en emploi et qui correspondait à ses compétences et intérêts. Nous l'avons exploré ensemble, identifié les voies d'accès à la profession et évalué comment elle pourrait entamer ce projet en conciliant son rôle de mère et son emploi à temps plein.

Finalement, une autre personne qui m'a beaucoup touchée est une jeune fille qui a eu beaucoup de difficultés dans ses études secondaires à l'adolescence. Elle avait gardé le rêve d'un jour retourner aux études, mais avait de grandes craintes en lien avec les autres élèves et ses difficultés d'apprentissage. À la suite de nos rencontres, elle a été rassurée et s'est inscrite à la formation générale aux adultes. Elle poursuit maintenant son parcours scolaire avec le suivi d'une orthopédagogue et des enseignants impliqués qui souhaitent sa réussite.

Serez-vous mon prochain coup de cœur? Je suis là pour vous! Osez me contacter afin de découvrir les possibilités qui s'offrent à vous selon vos intérêts et compétences. C'est un service **gratuit offert dans votre municipalité**.

Audrey Gatineau, 450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@cssh.qc.ca





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

MON BAC BRUN
TOUT L'HIVER
sans aucun souci



FRÉQUENCE DES COLLECTES

De décembre à mars, la collecte se fait une fois par mois.

TRUCS POUR QUE LA MATIÈRE NE RESTE PAS COLLÉE AU BAC

1. Tapisser le fond du bac avec plusieurs épaisseurs de papier journal.
2. Doubler le bac avec un grand sac à feuilles en papier brun (vendus en quincaillerie).

PARTICIPATION

Ensemble, nous détournons chaque année 11 000 tonnes de matières organiques du site d'enfouissement! Les résultats sont enviables : les quantités et la qualité des matières organiques collectées confirment que la majorité des citoyens participent bien.

PAS DE SAC DANS MON BAC

Seuls les sacs en papier sont admis. Aucun sac de plastique n'est accepté, même s'il porte la mention compostable ou biodégradable.

RAPPEL POUR LE RECYCLAGE

Le plastique, le verre et le métal ne doivent JAMAIS être placés dans le bac brun, mais plutôt dans le bac de recyclage vert.

LES ANIMAUX MORTS

Dans tous les cas, ils ne doivent JAMAIS être déposés dans le bac brun ou vert.

LES CENDRES DE FOYER

Elles ne sont acceptées dans aucun bac puisqu'elles constituent un risque d'incendie important. Il est recommandé de les laisser refroidir dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Finalement, les cendres peuvent être disposées sur le terrain.

Des questions?

N'hésitez pas à nous contacter à la Régie.

450-774-2350

www.riam.quebec



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



Monsieur Alain Jobin reconduit à la présidence

Saint-Hyacinthe, le 5 décembre 2019 – Lors des élections tenues le 20 novembre dernier, monsieur Alain Jobin a été réélu pour un quatrième mandat au poste de président du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Il sera supporté dans sa tâche par madame Louise Arpin qui a également été réélue au poste de vice-présidente de l'organisme.

Monsieur Jobin siège au conseil d'administration de la Régie à titre de maire de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud depuis novembre 2009 et occupe la fonction de président de l'organisme depuis novembre 2016. Pour sa part, madame Arpin, qui avait siégé précédemment au conseil d'administration de la Régie de 2009 à 2013 à titre de déléguée de la ville de Saint-Hyacinthe, y siège depuis le mois de novembre 2017, à titre de conseillère municipale de La Présentation.

Monsieur Jobin entend continuer à exercer ses fonctions, en concertation avec les représentants des municipalités membres, en priorisant la meilleure gestion possible des matières résiduelles, afin de réduire au maximum, la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement. Lors de son élection, il a tenu à remercier ses collègues du conseil d'administration pour leur confiance à son égard et leur collaboration soutenue et à souligner l'excellent travail du personnel de la Régie.



La Régie est reconnue dans tout le Québec pour son leadership et son expertise dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Rappelons que la Régie assure la gestion de ces matières sur le territoire des 25 municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains et qu'elle s'est récemment vu décerner une *Attestation de niveau 3* par Réseau Environnement, dans le cadre du programme *GMR-PRO* ainsi qu'une reconnaissance supplémentaire de deux étoiles visant à souligner ses excellentes performances en gestion des matières résiduelles.

Source : Réjean Pion, directeur général
[riam@riam.quebec](mailto:r iam@riam.quebec)

Les **Conteneurs Maskoutains Inc.**
LOCATION DE CONTENEURS DE 12 À 40 VERGES
 DÉMOLITION • RÉNOVATION • CONSTRUCTION



Daniel Beauregard, prop.
Serge Richer, prop.
 T. : 450 768-7030 • lesconteneursmaskoutains@gmail.com
 845, rue Principale, St-Dominique, QC J0H 1L0

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard
 Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Membre
 Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec



PERFORMANCE PLUS
GARAGE B.M.L. inc.
 Ronald Bilodeau
 PROPRIÉTAIRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
CAMIONS LOURDS - AUTOS
AIR CLIMATISÉ

450 773-1814
 1106, Principale, Saint-Dominique, Qc J0H 1L0

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo HYDRO-KINETIC **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500
 1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

Industries D.
Labonté
 Dany Labonté
 dan.lab@idlltee.com

Tables hydrauliques industrielles
 Équipements de levage sur mesure
 Conception et fabrication
 Ingénierie

Tél.: 450.771.2202
 Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046
 1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0

aux p'tits soins
 Coopérative de solidarité

www.coopauxp'titssoins.com
450 771-0605

ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles... **Nouveau**

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 (Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

BOULANGERIE

MÉNARD
 DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes
 Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

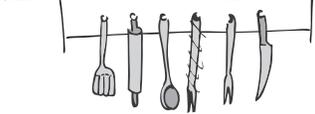
1206 rue Principale, Saint-Dominique. **450-773-3735**
 @ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard

Béton Mobile DALPÉ inc.
 953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0
(450) 773-6682



www.betonmobiledalpe.com
Béton livré au compteur !

La Boustifaille
traiteur



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0
 T. **450.774.3535** | F. 450.768.5486

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINAC** **MIVAC** *Johnny Van*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com

RBQ: 5729-5388-01

LES **CARRIÈRES** DE
ST dominique L.TÉE

CLAUDE DUPUIS
Directeur général

BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX

700, rue Principale
Saint-Dominique (Québec)
JOH 1L0
claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243
Sans frais : 1 888 774-2591
Cell.: 450 888-1110
Fax: 450 773-9447

Detaillant autorisé
SERRUPRO

Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

Rénovations J.G. Daudelin inc.

Jean-Guy Daudelin
R.L.B.C. 1204-2004-20

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec JOH 1L0

ALIMENTS CRUS
POUR CHIENS & CHATS

COMPLET - SANS PRÉPARATION
100% NATUREL

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE

Distributeur des
ALIMENTS CRUS
GRENIER

PHOTO À TITRE INDICATIF.

Pour la région de St-Hyacinthe
514 776-9396
312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0

Soudure
Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483
845, Principale, Saint-Dominique Qc JOH 1L0



DONALD BERGERON
Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins
29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC JOH 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

Le service des loisirs fera le tirage d'un petit cadeau surprise parmi les participants. Nous invitons donc les enfants de moins de 12 ans à colorier le dessin et le remettre au 467 rue Deslandes.

AVANT LE 13 FÉVRIER 2020



Nom de l'enfant : _____ Âge de l'enfant : _____

Numéro de téléphone : _____ Adresse : _____